

L'ACCUEIL DE NOUVEAUX PILOTES AU CLUB DE BMX DE QUEVERT

Un enfant ou un adulte qui souhaite s'essayer au BMX peut venir faire un essai sur notre piste, Stade Léopold Miriel à Quévert.

Il sera pris en charge par un entraîneur diplômé. Pour cet essai, le Club lui prêtera, si nécessaire, casque et vélo.

Le pilote viendra avec un vieux pantalon (style jean), baskets, tee-shirt à manches longues et gants qui recouvrent l'ensemble de la main.

A la fin de son essai, si cela lui plaît, et après avis de l'entraîneur, il intégrera le groupe d'entraînement des débutants (voir « Horaires des entraînements »). Le pilote prendra une licence valable pour la saison 2011-2012.

Grâce à sa licence, le pilote pourra tout au long de la saison 2011-012 pratiquer le BMX sur la piste de Quévert en loisir, et s'il le souhaite, participer à des compétitions du championnat départemental, régional, voire national (cf. Fiche compétition).

Afin de protéger au mieux le pilote, le Club lui proposera une tenue de BMX réglementaire aux couleurs du club, à prix très compétitif, ainsi qu'une polaire à sa taille.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser les jours d'entraînement à Yvonne Choquet ou Jean-Yves Fouere.

Seul un casque intégral bien ajusté, et des gants couvrant le bout des doigts, sont obligatoires pour la pratique du BMX. Toutefois, nous recommandons vivement aux pilotes de s'équiper également d'un pantalon renforcé (voir proposition du club), ainsi que d'un gilet de protection type « Dainese ».

Notre partenaire « **Dinan Cycles** » (voir encart publicitaire sur la page d'accueil de ce site) pourra vous fournir les renseignements et l'équipement nécessaire.